

N.B. Voici une transcription verbatim de l'interprétation française de la réunion du Comité exécutif de l'AMA tenue le 7 novembre 2019. La transcription est fournie à titre de référence uniquement. La version anglaise du procès-verbal de la réunion sera considérée comme le compte rendu précis et authentique des débats de la réunion et prévaudra en cas de divergence.

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du Comité exécutif de l'AMA Le 7 novembre 2019, Katowice, Pologne

La réunion est ouverte à 09 h 30.

1. Mot de bienvenue, liste de présences et observateurs

LE PRÉSIDENT : Mesdames et messieurs, nous allons commencer la séance. Nos deux réunions de ce matin sont différentes, en ce sens que le Comité exécutif était censé se réunir à 9 h, et le Conseil de fondation était censé se réunir immédiatement après la réunion du Comité exécutif. Mais l'ordre du jour est très bref et, plutôt que de restructurer la salle avec les micros et les tables, nous avons cherché à placer tout le monde à la même table, en même temps. La première réunion concerne uniquement le Comité exécutif, mais les membres du Conseil de fondation peuvent bien entendu rester dans la salle.

Les membres suivants (où leur député désigné) ont participé à la réunion: Sir Craig Reedie, Président de l'AMA; Mme Linda Hofstad Helleland, Vice-présidente de l'AMA, Membre du parlement, Norvège; M. Francesco Ricci Bitti, Président du Comité Finance et Administration de l'AMA, Président de ASOIF; Professeur Ugur Erdener, Président du Comité Santé, médecine et recherche de l'AMA; Vice-président du CIO, Président de World Archery; M. Jiri Kejval, Président, Comité national Olympique, République Tchèque; M. Ingmar De Vos, Membre exécutif, Conseil GAISF, Membre du CIO, Président, FEI; Mme Danka Barteková, Membre du CIO et Membre de la Commission des athlètes du CIO; Mme Gabriella Battaini-Dragoni, représentant M. Witold Bańka, Ministre du Sport et du Tourisme, Pologne; M. Machacha Shepande, représentant Mme Amira El Fadil, Commissaire, Affaires sociales, Union Africaine, Soudan; M. Díaz, représentant Mme Andrea Sotomayor, Présidente, CADE, Équateur; M. Kameoka Yoshitami, Ministre d'État de l'éducation, culture, sports, science et technologie, Japon; M. Godkin, représentant M. Richard Colbeck, Ministre de la jeunesse et des sports, Australie.

Les présidents des comités permanents suivants (qui ne sont pas également membres du comité exécutif) ont participé à la réunion : Mme Beckie Scott, Présidente du Comité des sportifs de l'AMA; M. Jonathan Taylor, Président du Comité sur la conformité de l'AMA; Associé, Partner, Bird & Bird LLP.

Les rédacteurs suivants du Code et des Standards internationaux ont également participé à la réunion, à savoir : M. Richard Young, rédacteur du Code ; Mme Karri Dawson, rédactrice du SIE; Mme Susan Ahern, rédactrice du SICE Mme Liz Riley, rédactrice du SIAUT ; M. Ben Sandford, rédacteur de la Charte antidopage des droits des sportifs.

Les membres suivants de l'équipe de direction de l'AMA ont participé à la réunion : M. Olivier Niggli, Directeur général; M. Frédéric Donzé, Chef des opérations; Mme Dao Chung, Chef des finances; Mme Amanda Hudson, Directrice, Éducation; Mme Catherine MacLean, Directrice, Communications; M. Tom May, Directeur, Développement de programmes et relations avec les ONAD/ORAD; Dr Olivier Rabin, Directeur, Science et partenariats internationaux; M. Tim Ricketts, Directeur, Standards et Harmonisation; M. Julien Sieveking, Directeur, Affaires

juridiques; M. Alan Verneq, Directeur médical; M. René Bouchard, Directeur, Relations gouvernementales; M Gunter Younger, Directeur, Renseignement et enquêtes; M. Sébastien Gillot, Directeur, Bureau régional de l'Europe et Relations avec les fédérations internationales; Mme Maria José Pesce Cutri, Directrice, Bureau régional d'Amérique Latine; M. Rodney Swigelaar, Directeur, Bureau régional d'Afrique; M. Kazuhiro Hayashi, Directeur, Bureau régional d'Asie/Océanie;

Un certain nombre d'observateurs ont signé la liste des présences, mais en raison de la courte durée de la réunion, seule une liste incomplète a été enregistrée.

1.1 Divulgarion des conflits d'intérêts

LE PRÉSIDENT : Puis-je vous demander si un membre du Comité exécutif a un conflit d'intérêts dont il voudrait nous faire part? Si oui, merci de le faire maintenant. En l'absence de déclaration, passons au point 2 : le Code mondial antidopage.

2. Code mondial antidopage 2021

LE PRÉSIDENT : Ici, il s'agit d'un point dont il convient uniquement de prendre note. Il y a de toutes petites modifications et je donne tout d'abord la parole à Richard Young. Je vous en prie Richard. Merci de passer en revue les modifications apportées au Code. Puis, nous pourrions passer aux Standards.

M. YOUNG : L'équipe de rédaction s'est réunie hier soir pour discuter des différentes interventions et des processus et nous souhaitons vous faire les recommandations suivantes. Le Code a été présenté à la Conférence et amendé de trois façons. Le premier point discuté lors de la dernière réunion était le point 4.4.5 qui portait sur le mot « maybe », à remplacer par le terme « must » en anglais. Deuxièmement, cela concerne l'article portant sur les audiences uniques. Là, il y a une toute petite modification également qui supprime le terme « CAS appellate rules » et ceci se rapporte au TAS et à sa responsabilité. Ensuite, le dernier petit changement traite de l'article 27.7. Il s'agit de l'article qui traite de l'approbation par le Comité exécutif des documents soumis par le Comité des sportifs de l'AMA. Un accord a été obtenu sur ce point et ce document s'intitule désormais « Loi antidopage des sportifs ». Cette loi se rapporte uniquement à ce nom-là. Et voilà pour nos recommandations.

LE PRÉSIDENT : Je vous remercie. Au bout de deux années et de cinq projets de texte, il s'agit ici de toutes petites modifications. Voilà un excellent travail mené à bien par le Comité de rédaction. Avez-vous des interventions? Si ce n'est pas le cas, vous êtes priés d'approuver le Code lorsque le Conseil de fondation se réunira.

DÉCISION

Il est pris note des modifications proposées au Code mondial antidopage.

3. Standards internationaux 2021

LE PRÉSIDENT : Le Comité exécutif s'occupe maintenant des Standards internationaux et je suis heureux de pouvoir vous dire que nous avons quelques-uns des rédacteurs du Standard international au bout de la table. Je vous propose d'approuver les Standards dans l'ordre : le Standard international pour la conformité au Code des signataires, le Standard international pour l'éducation, le Standard international pour la protection des renseignements personnels, le Standard international pour la gestion des résultats, le Standard international pour les contrôles et les enquêtes, le Standard international pour l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques. Êtes-vous d'accord? Je remercie plus particulièrement les dirigeants des équipes de rédaction à

l'autre bout de la table. Nous avons là un magnifique travail que vous allez pouvoir refaire dans 5 ou 6 ans. Mais nous avons maintenant un ensemble de règles qui vont, sans aucun doute, nous permettre d'atteindre nos objectifs et d'aller de l'avant.

D É C I S I O N

Les Standards internationaux suivants sont approuvés : Standard international pour la conformité au Code des signataires, le Standard international pour l'éducation, le Standard international pour la protection des renseignements personnels, le Standard international pour la gestion des résultats, le Standard international pour les contrôles et les enquêtes, le Standard international pour l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques.

4. Charte antidopage des droits des sportifs

LE PRÉSIDENT : Vous avez le document sous les yeux. J'espère que tout le monde a eu la possibilité de le lire. Vous êtes sans doute aussi soulagé que moi-même d'avoir ce document sous les yeux. Ce document doit être approuvé. Estimez-vous que ce document peut être approuvé?

D É C I S I O N

La Charte antidopage des droits des sportifs est approuvée.

La séance s'est ajournée à 09 h 40.

P O U R A P P R O B A T I O N

SIR CRAIG REEDIE
PRÉSIDENT DE L'AMA